

# La refortification d'Afamiyya – Qal'at al-Mudiq

## sous le sultanat ayyoubide d'Alep

fin XIIe – mi XIIIe s.

### Philippe DANGLES

Le bourg de Qal'at al Mudiq occupe le plateau sommital d'un tell qui domine de 70 m la vallée de l'Oronte, sur le versant oriental de la dépression du Ghab. Le toponyme - récent<sup>1</sup> - désigne la "citadelle du goulet", même si le Ghab y est encore large de près de dix kilomètres. La vallée s'infléchit vers l'Est à quelques centaines de mètres au nord du bourg, créant une position stratégique occupée depuis la période hellénistique par un fortin élevé en appareil polygonal, surmonté d'une tour de guet romaine.

La place est dénommée Famiyya, Afamiyya ou encore Qal'a ou Hisn Afamiyya dans les sources médiévales orientales, suivant que le chroniqueur considère le bourg ou ses fortifications, dont la présence est ainsi certaine dès la fin du XIe s.<sup>2</sup>. Le toponyme se dérive en Famia, Fémie ou encore Apamia<sup>3</sup> dans les rares sources franques contemporaines, tous vocables qui conservent le souvenir de la prestigieuse Apamée de l'Oronte, fondée au IV e s. par Séleucos 1er Nikator : plus vaste des quatre villes de la tétrapole séleucide<sup>4</sup>, Apamée s'étendait sur le plateau à l'Est du tell, jusqu'aux contreforts du Djebel Zawiye. Le sommet du tell, assiette probable de la citadelle de la ville hellénistique, le domine de près de 20 m. Il en est séparé par deux vallons en partie artificiels. Une source abondante, issue des pentes du djebel, coulait dans le vallon nord.

---

<sup>1</sup> Il daterait du XVIIe s. Cf. M. van Berchem, E. Fatio, *Voyage en Syrie*, Le Caire, M.I.F.A.O., 1913, vol. 1, p. 188-194. Les auteurs donnent une importante notice historique. Le site n'a depuis fait l'objet d'aucune monographie.

Nous présentons ici les résultats des travaux d'une mission menée en août 2001, complétée en avril 2002, par Nicolas FAUCHERRE (Univ. de La Rochelle), Philippe DANGLES (architecte), Nicolas PROUTEAU (doctorant, Univ. de Poitiers) et Cyril YOVITCHITCH (doctorant, Univ. de Paris IV). Benjamin MICHAUDEL (doctorant, IFEAD) a exploité les sources orientales concernant le site.

Nous remercions Jean-Charles et Jeanine Balty (Mission archéologique d'Apamée), qui ont mis à notre disposition leur maison de fouille et leur documentation, et facilité nos contacts avec la population de Qal'at al Mudiq. Notre gratitude va également aux villageois qui conservent en les habitant les vestiges des fortifications et nous ont toujours chaleureusement reçus.

La mission ne disposant pas de moyens topographiques, le plan général de l'enceinte exploite le Levé cadastral des Etats du Levant pour la topographie, et un plan cadastral moderne du bourg, dont la cohérence a pu être contrôlée.

<sup>2</sup> La mention la plus précoce renvoie à la fin de l'occupation byzantine : Ibn al-Atir cite Apamée parmi les places récupérées par les Rums en 970 (359 H) : "... il y avait aussi, avec Alep, Hama, Homs, Kafertab, ... Afamiyya, ..." Al Kamil fi al-ta'rih, éd. E. J. Brill, 1851-1871, vol. 8, p. 604.

<sup>3</sup> Guillaume de Tyr, *Historiae rerum in partibus Transmarinis Gestarum*, Recueil des historiens occidentaux des Croisades (RHOC), Ia, p. 435-36

<sup>4</sup> 225 ha, 8 km de rempart flanqués de 55 tours. Le *cardo* d'Apamée est long de plus de 2 km.

Elle motive l'occupation précoce et constante du site<sup>5</sup>. Aux pentes du vallon sud ont été adossés au IIe s. après JC les gradins d'un des plus vastes théâtres du monde romain. Proche de la rampe d'accès au tell, il fournira la pierre à bâtir des principales campagnes médiévales de fortification. Les deux vallons se joignent à l'Est du tell au point haut où s'amorce la rampe d'accès à la place forte, qui gravit en spirale les pentes du front sud. Apamée atteint son plus grand développement entre le 1er s. avant et le 1er s. après JC<sup>6</sup>. L'urbanisation déborde encore de l'emprise des remparts sous l'administration byzantine au Ve et VIe siècles. L'occupation perse (613-628), l'instabilité qui marque la domination abbasside après 636, la violence des séismes, amorcent un déclin un moment suspendu par le retour de la tutelle byzantine, lors des campagnes de Jean 1er Tzimiskès en 975. À partir de la fin du XIe s. probablement, l'urbanisation est cantonnée, pour des siècles, dans l'emprise du plateau sommital du tell.

Les fortifications d'Afamiyya (pl.I) apparaissent aujourd'hui composées d'une vingtaine d'ouvrages - tours et tours-portes - qui présentent encore des élévations significatives. Les courtines, plus hétérogènes, sont souvent réduites, percées ou remplacées par les habitations modernes. Tous les auteurs soulignent l'absence de vestiges antiques ou byzantins<sup>7</sup>. Il faut cependant considérer le relèvement continu des sols du fait de l'occupation villageoise, et notamment le remblai quotidien produit par le déversement des ordures ménagères du village au pied des courtines.

Le plateau sommital du tell mesure 240m. environ d'Est en Ouest pour 260m du Nord au Sud. En pente faible de l'Est vers l'Ouest (8m. env.), il suit un plan grossièrement ovoïde, marquant une pointe au nord-ouest vers la vallée, entre deux portions de courtines à peu près rectilignes. L'enceinte se développe sur 800m environ. Les courtines, toujours implantées à la limite exacte du plateau (à l'exception du secteur de la porte moderne au sud-ouest, où se trouve ménagé un petit replat extra-muros), dominent les pentes impraticables du tell (fig. 1 et 2).

En l'absence de fouilles, peu envisageables au regard de la densité de l'occupation villageoise qui a transformé en habitations, étables et remises tous les ouvrages défensifs, nos analyses ont été appuyées :

---

<sup>5</sup> L'occupation est attestée au moins depuis le bronze moyen par le matériel trouvé en sondage au pied du tell. Le site pourrait être celui de la ville de Niya (XVIe-XIVe s), que les sources hittites situent près d'un lac (un lac s'étendait au pied du tell jusqu'aux travaux d'assainissement du Ghab dans les années 1960). Sur l'occupation pré-séleucide d'Apamée, cf. J.-Ch. et J. Balty, *Le cadre topographique et historique*, Actes du colloque d'Apamée, Bruxelles, 1969, p. 29 à 46.

<sup>6</sup> J.-Ch. Balty, *Apamée, mutations et permanences de l'espace urbain*, in *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, IFEAD, 2000, LII, p. 174

<sup>7</sup> M. van Berchem, E. Fatio, op. cit. p. 190. P. Leriche nous a signalé à proximité de la porte moderne l'affleurement d'un mur d'appareil manifestement hellénistique à boutisses régulières. Il a été démonté ou enseveli depuis son passage dans les années 1980.

- sur la typologie des tours relevées sur les secteurs ouest, nord et est de l'enceinte : elles révèlent trois groupes de conception homogène, évoquant des programmes de travaux mis en œuvre successivement pour la remise en défense du plateau.
- sur l'étude détaillée du front sud, où nous avons mis en évidence quatre états successifs de porterie.

La découverte, dans ce secteur, d'une tour-porte à l'intérieur du périmètre l'enceinte pose un problème inédit dans ce contexte : elle témoigne en effet de l'existence d'un réduit isolant intra-muros la partie la plus élevée du plateau, adossée à la ville antique à l'Est.

### **Les matériaux et les mises en œuvre**

L'appareil formant la grande majorité des ouvrages relevés emploie un calcaire dur blanc ou gris, en blocs de longueur variable, disposés en assises de 45 cm de hauteur courante, (atteignant ponctuellement jusqu'à 60 cm). Les élévations des tours sont marquées par une série de retraites de 5 à 8 cm de profondeur, généralement continues entre faces et flancs, disposées sur un intervalle variable de 3 à 7 assises. Cette disposition peu usitée<sup>8</sup>, sans doute justifiée par le souci de lutter contre le déversement d'ouvrages fondés peu profondément dans le remblai anthropique très épais et d'améliorer leur résistance anti-sismique, accroît l'effet produit par des élévations toujours perçues en contre-plongée. Elle contribue au traitement architectural des façades : les archères desservies par les niveaux intérieurs sont intégrées aux registres verticaux ainsi formés ; un ou plusieurs rangs de tambours de colonnes antiques, remployés en boutisses suivant l'usage répandu dans la fortification ayyoubide, en soulignent le rythme vertical<sup>9</sup> (fig. 3) : tantôt un rang unique de tambours régulièrement espacés marque le niveau des archères (tours 1 et 2 p. ex.) ; le plus souvent les tambours sont disposés en quinconces sur plusieurs rangs superposés.<sup>10</sup>

Il n'existe pas de corrélation claire entre les niveaux des retraites et des boutisses d'une part, les dispositions structurelles des tours (niveaux des sols et des voûtes p. ex.) d'autre part. Les boutisses, qui n'apparaissent jamais dans les élévations intérieures (souvent enduites il est vrai), n'ont au mieux qu'un rôle limité d'agrafage des parements : le remploi des colonnes manifeste d'abord un parti esthétique et symbolique. Le motif perdure dans les campagnes plus tardives, qui n'emploient plus directement les matériaux antiques, ou dans les parties hautes reconstruites, sous la forme d'un bossage en disque. (tour n°17 p. ex.).

<sup>8</sup> C. Yovitchitch l'a observée à Qal'at Najm (Manbidj, NE d'Alep), possession de l'émir d'Afamiyya de 1199 à 1202, intégrée ensuite au sultanat d'Alep.

<sup>9</sup> Ils sont plus rarement utilisés dans les flancs (tour 10) mais pourraient avoir été fréquents dans les courtines (segment de courtine isolée au S de la tour 7)

La présence en remploi de nombreux fragments sculptés confirme la valeur symbolique attachée aux pierres antiques. Les plus fréquents sont issus des banquettes des gradins du théâtre romain. Ils sont employés notamment pour former le sommier de voûtes (tour porte n°2) ou d'arcs d'arrière-voûture de baies secondaires (tour n°7, étage p. ex.)<sup>11</sup>. Divers fragments d'entablements sculptés se trouvent remis en œuvre dans des situations plus prestigieuses : comme sommiers des passages de la tour-porte (n°2) par exemple. Une stèle funéraire romaine est réemployée, face vue dans l'angle sud de la tour n°15<sup>12</sup>.

Les élévations des ouvrages ne sont pas exemptes de bossage, rustique ou plus rarement tabulaire. Ces emplois épars semblent plutôt dus au hasard du prélèvement des blocs dans les champs de ruines antiques qu'à un parti technique ou décoratif. L'emploi du bossage est un peu plus volontaire dans les campagnes les plus tardives : elles offrent quelques exemples de bossages ornementaux (bloc à deux bosses hémisphériques à facettes, tour n°17) et un cas de bossage soulignant le harpage en besace d'une chaîne d'angle (angle S tour n°7). En revanche, les blocs en œuvre portent fréquemment la trace de bossages antiques bûchés lors de leur remise en œuvre dans les ouvrages médiévaux. Le liseré d'origine dressé au ciseau se distingue parfaitement de la bosse détaillée au pic.

De nombreuses marques lapidaires ont été relevées dans tous les secteurs de l'enceinte. Suivant l'expertise de l'équipe de J.-Ch. Balty, aucune ne relève des chantiers antiques. Les signes alphabétiques sont tous dérivés du grec. Sur les blocs portant la trace de bossages bûchés, la marque est toujours apposée dans le liseré plan qui ceinturait ou séparait les bosses, ce qui pourrait indiquer un marquage des pierres dès leur prélèvement dans les champs de ruines, avant la remise en œuvre.

## **Les ouvrages de flanquement**

### **Premier groupe**

L'impression de puissance que produit encore aujourd'hui le front sud de l'enceinte (fig. 4) est le fait de trois ouvrages : la tour-porte principale (n°2a), la tour (n°1) qui en couvre l'entrée, et la tour sud-ouest (n°17). Cette dernière a subi de nombreuses réparations et renforcements, la reconstruction de sa partie haute, et la modification des deux courtines attenantes : celle de l'Est, très érodée, est renforcée tardivement (période

---

<sup>10</sup> Ils sont alignés verticalement sur la seule tour n°12.

<sup>11</sup> Elles ont également pu être employées dans les élévations courantes (un cas repéré dans l'écorché de la courtine en flanc O de la tour n°7).

<sup>12</sup> En 1986, la mission belge d'Apamée a démonté la tour n°15 de l'enceinte de la ville antique, construite en réemployant plus de cent stèles funéraires de la IIe légion parthique, stationnée à Apamée entre 215 et 233. J.-Ch Balty, *Chronique de la mission de 1986*, in Syria n°64, 1988, p. 284 sq.

ottomane ?) par une série de contreforts reliés en tête par des arches, parfois interprétés abusivement comme un ouvrage d'accès ; la courtine ouest, largement déparementée, pourrait avoir été reculée au moment de la création de la porte moderne par une brèche dans l'enceinte du bourg. La campagne de travaux que révèle ce premier groupe d'ouvrages n'est pas limitée au front sud : la tour orientale du front nord (n°8) y est également rattachée (pl. II), ainsi qu'une tour du front vers le Ghab (n°14), de dimensions plus modestes. Aucun des cinq ouvrages ne conserve d'inscription lapidaire.

Les tours sont constituées d'un niveau unique sous terrasses (disparues), sur un socle plein, beaucoup plus élevé sur le front sud, où les pentes du tell sont plus fortes, mais surtout où la présence de la rampe d'accès à la porte du bourg, qui sera allongée vers l'ouest, pour en adoucir la pente, à chaque transformation de la porterie, a nécessité des terrassements successifs qui ont contenu la tendance au comblement des bases de courtine : un fragment du glacis appareillé (tardif) du tell affleure encore sous la tour-porte médiévale. Il couvre des vestiges de fondations qui pourraient avoir porté la chaussée médiévale.

Les niveaux intérieurs des tours sont de plain-pied vers la ville, à l'exception notable de la salle haute de la tour n°17 : témoin de l'unité de conception de ce front, elle est établie au même niveau que les salles des tours voisines (n°1 et n°2a), en dépit de l'abaissement sensible du sol intra-muros.

Les faces des tours respectent un gabarit constant de 11m ; la profondeur des flancs, variable, atteignait 11m à la tour-porte (n°2a) avant le redoublement des courtines adjacentes. Les plans intérieurs centrés sont constitués d'espaces carrés de 4,50m de côté (double carré pour la tour-porte n°2) distribuant trois niches hautes et profondes. Affirmant cet intérêt pour la symétrie, les quatre faces des tours ont des épaisseurs comparables (2,50 à 3,50m), parfois plus importantes en flancs qu'en faces. Les volumes centraux sont couverts de hautes voûtes d'arêtes coffrées en moellons, dont les sommiers en arêtières font saillie sur le plan des parois intérieures.

Les tours dont les salles sont conservées (n°2a, 8 et 14) ont une archère unique frontale. La tour n°1 conserve les traces d'archères en flancs, pour la protection de la porte voisine. Les archères, à simple ébrasement, percées en fond des niches monumentales, ont un tableau de 8 à 10 cm de large, sous linteau cintré. Les couvrements de l'ébrasement intérieur déclinent plusieurs formules élaborées d'arcs en accolades sur des plans successifs (fig. 5). L'exemple de la tour-porte atteint dans ce registre un niveau de sophistication exceptionnel, mais son exécution reste cependant assez médiocre (pl. V).

Les élévations extérieures de ces ouvrages utilisent l'appareil à retraites et boutisses décrit plus haut. L'emploi de la colonne antique y est généralement limité à un rang de quatre fûts réparti de part et d'autre du tableau de l'archère frontale.

En l'absence de mentions épigraphiques, on verra plus loin que cette campagne de travaux peut être attribuée aux années précédant immédiatement l'intégration d'Afamiyya aux possessions du sultan d'Alep, intervenue en 1202.

### **Deuxième groupe**

Le groupe le plus homogène parmi les saillants de l'enceinte est constitué par les tours n°9, 10, 11 et 12 (pl. III). Elles occupent en continuité le front nord et l'angle nord-ouest de l'enceinte. Il s'agit d'ouvrages quadrangulaires de facture très élémentaire, formés comme les précédents d'un seul niveau intérieur de plain-pied, sur un socle plein ancré dans la pente du tell. La terrasse de couverture (partiellement conservée sur la seule tour n°12) était vraisemblablement accessible par un escalier indépendant ou à l'échelle. Le plan intérieur est formé d'une ou deux nefs barlongues (3,50x5,00m) voûtées en berceau brisé peu élevé (4,50 à 4,80m à la clef), de grand appareil retombant sur une assise de sommier placée en console sur le plan des parois verticales. Les murs extérieurs ont une épaisseur constante en face et flancs de 2,50m environ. Le mur de gorge maigre est percé d'une porte à l'axe de chaque nef : les deux nefs parallèles de la tour n°12 ne communiquent en effet pas entre elles. L'élévation recourt au même appareil à retraites d'assises et rangs de boutisses superposés en quinconces.

La longueur des flancs est de 4,00 à 4,50m. Celle des faces varie de 8m (une seule nef) à 12m (deux nefs). Les tours à nef unique occupent la partie courante de ce front de l'enceinte, tandis que le plan à deux nefs a été retenu pour des situations plus exceptionnelles : la tour n°12 occupe l'angle nord-ouest, très en vue depuis le Ghab (mais son architecture reste modeste pour une telle assiette). Elle couvre potentiellement les deux plus longs pans rectilignes de l'enceinte depuis ses flancs, mais leur trop faible saillie et la courbure de l'enceinte en limitent considérablement l'efficacité. La tour n°9, très partiellement conservée, dominait l'aboutissement du chemin d'accès nord au pied de la pente du tell.

Deux des quatre tours ont conservé leurs archères : les niches basses et peu profondes permettent l'accès à un jour à simple ébrasement interne sous couverture plat débouchant en façade par une fente verticale large de 7cm, couverte par un linteau monolithe en plein cintre évasé en trompe (fig. 6). Les tours de plan à nef unique comportent une seule archère axiale. La tour n°12, à deux nefs, a donc deux archères en face, mais aussi une archère dans chaque flanc. Les flancs sont eux-mêmes couverts par

une archère de même conception, sous niche ouverte à la gorge, percée dans les segments de courtine immédiatement contigus.

La série évoque donc un plan-type pensé jusque dans ses adaptations, composante d'un programme raisonné et sans ostentation. La faible exposition du front concerné justifie en partie ce positionnement, qui surprend pourtant en regard de la personnalité de son commanditaire : l'inscription encadrée de rosaces au-dessus de la porte de gorge de la tour n°10 (fig. 7) l'attribue en effet au sultan d'Alep et grand bâtisseur al-Malik al-Zaher Ghazi en 602H (1206)<sup>13</sup>.

### **Troisième groupe**

Le dernier groupe d'ouvrages mis en évidence reste défini par quelques caractères décisifs, mais montre des formules plus variées, souvent adaptées à la présence de vestiges de constructions antérieures. S'il démontre une conception renouvelée des ouvrages de défense, sa relative diversité semble indiquer non pas une campagne de travaux continue mais une succession de compléments et de remises à jour étalées dans le temps, hypothèse que corrobore la dissémination de cette série d'ouvrages sur le périmètre de l'enceinte : front de terre oriental (tours n°5 et 7), front du Ghab (tours n°15 et n°16), front sud de l'entrée, avec le niveau haut de la tour n°17 et l'arrière-porte (n°2b) ajoutée à la porterie médiévale, attribuée par la seconde inscription conservée au sultan d'Alep al-Malik al-Nasir Yusuf, petit fils du précédent, en 1256<sup>14</sup>

C'est la présence de formules spécifiques dans la distribution intérieure des tours qui caractérise le plus nettement ces travaux (pl. IV). Les niveaux ne sont plus constitués d'un volume unique mais d'un espace central de distribution, de dimensions modestes, qui commande l'accès vers des couloirs ou des gaines où se trouvent regroupées les archères. Ces gaines peuvent être limitées à la face des ouvrages (tours n°5 et n°15) ou les ceinturer sur leurs trois faces externes, comme le montre le cas complexe de la tour (n°7), unique tour à deux niveaux de l'enceinte d'Afamiyya : le couloir de l'étage dessert archère et latrines (seul exemple actuellement repérable), et organise le retournement de la volée d'un escalier montant du rez-de-chaussée - on y accède par une porte à la gorge de la tour, indépendante de l'accès à la salle basse - qui se poursuivait vers la

---

<sup>13</sup> En Naskhi ayyoubide. 4 lignes, cadre 150x78 cm

"Sa construction a été ordonnée par notre maître al-Malik al-Zahir Ghiyath al-dunya wal-din, le sultan de l'islam et des musulmans, Ghazi, fils de Yusuf, fils d'Aiyub, le défenseur de l'émir des croyants, sous la direction de l'esclave avide de la miséricorde de Dieu, Aktughan, serviteur d'al-Zahir, en l'année 602" (1206). RCEA n° 3608.

<sup>14</sup> En Naski ayyoubide, 3 lignes horizontales et 2 lignes verticales à gauche et à droite, cadre 139x77 cm

Ceci a été fait durant les jours de notre maître le sultan al-Malik al-Nasir, le savant, le huste, Salah-al-dunya wal-din Abul-Muzaffar Yusuf, fils de Muhammad, fils de Ghazi, l'ami dévoué de l'émir des croyants, sous l'administration du pauvre esclave 'Alam al-din Uthmaan, fils de Ya'kub, fils de 'Abd al-Rahman, que Dieu ait pitié de lui. Cela (a été achevé) en l'année 654" (1256). RCEA n°4412.

terrasse. Le niveau bas de la tour, de plan barlong à quatre niches latérales peu profondes, était aveugle et à usage de magasin. Il appartient, on le verra, à une construction antérieure. L'élévation de l'étage montre en façade deux archères murées, vestiges du parti primitif vraisemblablement inachevé.

La tour qui couvre l'angle sud-est de l'enceinte (n°5), domine de son imposante façade la naissance de la rampe d'accès à la porte du bourg. Toute la longueur de la face est occupée par une galerie percée de cinq archères identiques, une sixième s'adaptant maladroitement au court flanc sud. La galerie s'ouvre à revers dans la niche axiale de la salle, dont l'implantation forme un angle très accusé. Les deux niches latérales, sont indiquées uniquement par un abaissement de la voûte. La niche nord conserve le montant d'une archère à simple ébrasement, très en retrait par rapport à la courtine actuelle.

La volumétrie restituée à partir de ce plan intérieur montre que l'ouvrage s'est adapté, au moment de sa construction, à la présence d'une courtine en retrait de la courtine actuelle, laquelle devait constituer le mur d'une fausse braie. L'élévation de ce mur avancé devait encore être considérable, puisque les différents éléments qui forment la tour s'y accolaient en face et revers sans cohérence de largeur ni d'orientation.

En dépit d'un gabarit plus modeste, trait commun à tous les ouvrages du front du Ghab, la tour qui en occupe la partie méridionale (n°15) est à rapprocher des ouvrages décrits ci-dessus : discordance de largeur entre les parties intra- et extra-muros, plan formé d'une salle centrale à deux niches, desservant une courte galerie formée par le vis-à-vis des niches des deux archères de flanquement, et percée d'une archère frontale ici désaxée. Ce dernier exemple illustre l'évolution du rôle de l'archère dans la formation des plans : les gaines ne permettant pas de réserver une épaisseur de maçonnerie suffisante dans les élévations armées, l'archère débouche directement dans le couloir actif qui se substitue à la niche, voire se trouve, comme dans la tour n°15, formé de l'association de plusieurs niches. L'archère frontale à niche de la tour n°7 confirme paradoxalement cette évolution : elle conserve arasée la trace d'un parti primitif où l'ébrasement plus long ouvrait directement dans un espace intérieur plus large que le couloir actuel.

La tour n°16 largement détruite est à comparer à la tour n°15 : les portes de gorge couvertes en linteau plan monolithe déchargé par un second linteau clavé non-portant s'insèrent dans un appareil de hautes assises (jusqu'à 70 cm) de calcaire gris parfaitement dressé, à joints fins, qui présente de nombreux décrochements d'assises jusqu'au niveau des linteaux. Ni le matériau, ni le mode de mise en œuvre ne se retrouvent dans les parties extra-muros de ces ouvrages. Cependant l'observation détaillée des appareils des volumes intérieurs montre une conception unitaire. Toujours

élevés en grand appareil, ils sont couverts en berceaux brisés peu élevés sur une assise de sommier en console. Le couvrement des archères montre diverses formules associant linteaux plans, en trompe et motifs en accolade sur plusieurs plans, qui annoncent les formules canoniques de la fortification mamelouk.

L'appareil des élévations externes est très différent, dans cette dernière série, de celui des ouvrages examinés précédemment : le matériau est un calcaire plus jaune et tendre, débité en blocs allongés dont la hauteur n'excède pas 47 cm, montés à joints fins. Les élévations ne présentent plus ni retraits ni colonnes en boutisse<sup>15</sup>, l'emploi du bossage en disque, tabulaire ou ornemental assumant ici les rares et modestes intentions décoratives.

La face de la tour n°7 montre un mode de mise en œuvre particulier : au-dessus d'un soubassement élevé verticalement, un faible retrait est donné à chaque assise par rapport à la précédente, ce qui donne à l'élévation un fruit uniforme.

### **Les courtines à archères**

Même si les élévations des courtines n'ont pas fait l'objet d'une analyse suivie, on doit cependant souligner la présence somme toute fréquente d'archères en différents points de l'enceinte. Il s'agit partout d'archères à niches ouvertes dans la face interne du mur et, pour autant que les niveaux actuels permettent d'en juger, accessibles de plain-pied depuis la ville. Les archères des courtines encadrant la tour N°7 y font pourtant exception : percées dans la partie haute du rempart réduite à l'épaisseur d'un parapet, elles sont distribuées, au sud, par un passage en partie encorbellé sur une corniche de remploi, accessible depuis l'étage de la tour, et au nord, depuis la terrasse du massif - apparemment plein - contigu à la tour.

Par la typologie des linteaux, les deux paires d'archères repérées sur le front ouest s'apparentent à celles de la tour (n°15) qu'elles encadrent, comme si la réfection des courtines accompagnait ici systématiquement l'érection des tours. Enfin, les ouvertures de trois archères ont été observées dans une courtine aujourd'hui masquée par un ouvrage ultérieur (cf. ci-dessous) et ensevelie à revers, en flanc est de la tour-porte (n°2). Ces éléments aujourd'hui épars laissent supposer un recours assez constant à ce mode d'armement à travers toutes les campagnes de travaux de la place, et indiquent par voie de conséquence l'importance quantitative des dérasements ou des réparations ultérieures des courtines, qui l'ont largement fait disparaître.

---

<sup>15</sup> Même si l'usage se retrouve ponctuellement dans la reprise tardive des couronnements de la tour n°7.

## **Le secteur de la porte principale**

La porterie d'Afamiyya (pl. V) reproduit une typologie bien connue dans la fortification des maîtres d'ouvrage ayyoubides : elle est organisée entre deux fortes tours (n°1 et 2a), séparées par un passage d'entrée très étroit (3,60m). L'accès à ce passage depuis la rampe extérieure était sans doute extrêmement malcommode, forçant à un parcours final dans le sens de la plus forte pente. L'entrée s'ouvre aux deux tiers de la profondeur du flanc occidental de la tour n°2, défendue par une archère percée dans l'axe, en flanc est de la tour n°1. Le passage est large de 2,10m. Son seuil est enseveli mais la hauteur sous linteau ne devait pas excéder 2,80m. La porte encadrée d'un liseré extérieur est couverte en linteau plat monolithe, déchargé par une plate-bande clavée qui présente curieusement un motif décoratif en creux, imitant un arc en bâtière (fig. 8). Les crapaudines hautes sont logées dans la saillie formée par le linteau à revers ; les vantaux s'effaçaient dans deux logements ménagés de part et d'autre du passage. L'élévation au-dessus de la porte, peu exposée il est vrai, est particulièrement maigre (moins de 50 cm). Elle ne comporte pas d'inscription dédicatoire. Elle est devancée par un arc monumental inscrit dans le plan de façade, rattaché au corps de l'ouvrage par une série de blocs qui ménagent les trémies de l'assommoir. Les sommiers de cet arc sont ornés de deux fragments d'un entablement antique concave.

Les niveaux des assises des élévations qui encadrent la porte ne deviennent concordants qu'au sommet de l'arc. Ce détail s'observe également sur la façade nord de la tour et sur différents ouvrages de l'enceinte : on peut imaginer que, dans le souci de limiter la retaille des blocs prélevés sur les ruines antiques, la construction en assises réglées sur tout le pourtour de l'ouvrage était autant que possible évitée.

La porte débouche dans un volume formé de deux travées carrées couvertes en voûtes d'arêtes. Quatre niches d'égale hauteur et profondeur en percent les côtés sud, est et ouest. Le profil de leur couverture en berceau brisé est systématiquement souligné par l'intégration d'un élément du gradin du théâtre antique à la retombée des arcs qu'ils dessinent dans les façades intérieures du passage. La niche sud dessert l'archère frontale dont nous avons évoqué plus haut le couverture élaboré.

Le passage vers la ville, centré dans la face nord de l'ouvrage, reproduit les dispositions et le gabarit du passage entrant, avec quelques simplifications de détail (liseré d'encadrement extérieur partiel issu d'un remploi, motif de décharge simplifié, fragments d'entablements antiques plus rudimentaires, pas d'encastrement des vantaux). Mais l'originalité de cette seconde porte tient à son orientation : assommoir tourné vers la ville, vantaux commandés depuis l'intérieur de l'ouvrage. Ainsi, au lieu d'organiser un second obstacle à la progression vers la ville, la tour porte est-elle mise en situation de s'en retrancher pour organiser une défense autonome. Cette conception défensive est

confirmée par la présence, en fond de la niche nord-est, d'une petite porte qui distribuait de l'intérieur un escalier d'accès à la terrasse sommitale, que la feuillure de cette baie désigne comme un ultime réduit. Trois ouvertures réservées dans les voûtes peuvent avoir eu une fonction de porte-voix entre les deux niveaux.

Les travaux datés par l'inscription de 1256, qui consistèrent à accoler à la gorge de la tour-porte une galerie, couverte en berceau brisé, accostée de quatre profondes niches, signent l'abandon de ce parti retranché : l'ouvrage rapporté ne dispose d'aucune défense propre ; au Nord-est de la porte, un massif débordant sur la façade de gorge abrite un nouvel escalier d'accès à la terrasse et sans doute au chemin de ronde, par un réseau de galeries et de petites salles intégrées dans le rein des voûtes. (cf. distribution de la tour n°7).

Ce parti de retranchement de la porterie principale de l'enceinte n'a à notre connaissance aucun équivalent dans les nombreuses porteries ayyoubides recensées. A cette importante particularité près, la porte d'Afamiyya relève d'une conception très similaire à celle de la porte de l'enceinte de hisn Barzayya (Bourzey), située sur les pentes orientales du Djebel Ansariye à quelques kilomètres au nord de notre site. J. Mesqui date cet ouvrage des années qui suivent la campagne de Salah al-Din contre les possessions franques de Syrie du Nord en 1188<sup>16</sup>. Au terme d'un siège éclair (20-23 août), le sultan du Caire confiait Bourzey à l'émir Izz al-Din Ibrahim ibn al-Muqaddam, seigneur d'Afamiyya.

Comme à Bourzey, la tour-porte (n°2) présente une façade de gorge plus large que la façade de front, les deux ouvrages ayant été bâtis de part et d'autre d'une courtine préexistante suffisamment élevée. L'observation des vestiges conservés à l'Est de la tour-porte (pl. VI) confirme l'importance de ces états antérieurs : la courtine actuelle, percée de trois niches aveugles, qui ménage une saillie d'un mètre seulement au flanc de la tour-porte, masque une courtine antérieure implantée 9m en retrait, dont la face pénètre le flanc est de la tour-porte. Cette courtine armée de trois archères, ascendantes vers l'Est, défendait l'accès à une porte primitive en flanc ouest de la tour n°3. Percée dans un flanc un peu moins fort (2,70m), elle reproduit les dispositions de la tour-porte voisine (gabarit, couverture, assommoir et vantaux). Le sommier de la voûte d'arêtes de la salle de la tour n°3, conservé au nord-ouest, apparaît re-serti dans l'angle d'une pile antérieure, elle-même collée sur la courtine primitive. Cette pile et le massif débordant qui lui fait face à la gorge de la tour portent un arc brisé profond et extradossé, appareillé en claveaux courts dressés en face et revers, qui ménage un

---

<sup>16</sup> cf. communication dans de même volume.

assommoir contre la courtine. La facture de cet arc (fig. 9) est totalement étrangère au contexte rencontré dans tous les ouvrages de l'enceinte ; le décor de ce premier passage frontal, encadré de deux consoles débordantes en pyramide inversée, tout aussi inhabituelles, doit être comparé avec les travaux effectués à la porte nord de l'enceinte de la ville d'Apamée aux derniers temps de la domination byzantine.

La campagne de travaux qui transforme ce passage frontal primitif en passage coudé, par la création du saillant de la tour (n°3), se poursuit vers l'Est par l'élévation d'une courtine qui devance de 7m le plan du mur primitif. Elle est flanquée par un petit saillant carré plein (n°4b)<sup>17</sup> et conserve sur l'arase supérieure les restes lacunaires d'un couronnement à créneaux et merlons. La cave aveugle ménagée entre les deux courtines, dont les voûtes d'arêtes rapportées retombent sur des piliers indépendants des parois, intègre les flancs d'une petite tour carrée (4a), la face ayant été détruite par la création de la courtine avancée. Elle est percée d'une poterne en flanc ouest, dont l'ouverture extérieure était masquée par un mur, conservé sur une longueur de 6m environ, lié au flanc de la tour. Ces différents témoins confirment la présence d'une lice en avant de ce secteur de l'enceinte, contemporaine des premiers états repérés. Elle se poursuivait probablement sur le front oriental du plateau : le basculement du plan et l'archère percée en flanc nord de la tour (n°5) en témoignent ; le tracé de l'enceinte primitive est en outre parfaitement lisible à la gorge de la tour (n°7), en retrait de 6m environ par rapport à la courtine actuelle.

### **La tour-porte intérieure (n°18) et le réduit**

La découverte d'un ouvrage, aujourd'hui isolé, à l'intérieur du périmètre de l'enceinte du tell, apporte une dimension supplémentaire à l'analyse des fortifications d'Afamiyya. Il s'agit d'une tour porte de plan rectangulaire (11,50x14,50m) élevée en moyen appareil à joints fins du même calcaire clair (pl. VII, fig. 10). L'élévation ne présente pas de retraites d'assises mais deux registres de colonnes antiques en boutisses disposées en symétrie de par et d'autre de la porte percée cette fois dans la face de l'ouvrage. Une élévation correspondant à l'escarpe du fossé est conservée sur une hauteur de 2,60m sous le seuil du passage, caractérisée par un appareil en gradins. Le plan de cette escarpe paraît se poursuivre au delà de l'emprise de la tour, suggérant ici encore une lice interrompue par la saillie de la porte. Le traitement architectural du passage entrant reste très proche de ceux que nous avons décrits pour la tour n°2 et le second état de la tour n°3 : même largeur, mais couverture en arc brisé et non en linteau plat ; même assommoir dissimulé par un grand arc brisé, aux claveaux courts, sur sommiers de remploi, mêmes principes de vantaux, la crapaudine haute intégrée ici dans un bandeau

saillant sur les côtés du passage. La salle, plus large (5,50m), est couverte en berceau brisé tendant vers le plein-cintre, porté sur une assise en console chanfreinée assez grossière. L'enduit moderne masque intégralement l'appareil des élévations intérieures. La salle est accostée de quatre niches basses et peu profondes, adaptées à l'épaisseur des parois : 3m à peine en face et flancs, moins de 2m pour le mur de gorge. L'équipement de la porte du mur de gorge, de même gabarit, se limite à une paire de vantaux commandés de l'intérieur, mais l'absence de toute autre défense ne permet pas d'évoquer ici un principe de retranchement.

Cet ouvrage inusité, tant pour sa position intra-muros que pour l'organisation linéaire du passage, commandait à l'évidence une enceinte intérieure retranchant la partie orientale, la plus élevée, du plateau du tell. Deux vestiges en ont été repérés au nord de la porte, l'un conservé en élévation, l'autre affleurant au sol d'une ruelle du bourg. Ces témoins, et le soutien des tracés parcellaires urbains - certes fragiles dans ce type d'urbanisation - permettent d'en restituer le tracé général, probablement raccordé à l'enceinte extérieure au sud de la tour n°7, dont le plan du niveau bas s'apparente celui de la tour-porte n°18. L'extrémité du fossé de ce secteur de l'enceinte intérieure aurait alors été comblée par le massif quadrangulaire qui sépare les tours n°7 et 8.

Au sud de la porte, le tracé de l'enceinte est conservé en fondation du mur de façade qui ferme à l'ouest la salle voûtée établie sur l'ancienne lice entre les tours n°3 et 4a. Un ouvrage de fort gabarit (n°19) s'adossait à ce secteur de l'enceinte intérieure. Il en reste une salle basse quadrangulaire aveugle (ca 7x7m), voûtée d'arêtes, accostée de trois niches irrégulières. L'état très lacunaire de cet édifice ne permet pas une interprétation claire, même si la présence d'un escalier montant à l'Est incite à y voir le niveau de stockage d'un ouvrage résidentiel.

On peut en effet comprendre ce réduit au point le plus élevé du tell comme un espace réservé à la résidence seigneuriale. L'hypothèse d'une "citadelle dans la citadelle" serait en effet peu accordée avec la taille du bourg, dont le possesseur, même modeste, ne devait guère avoir à craindre. La formule de la porte à passage frontal doit-elle alors être justifiée par le moindre degré d'exposition d'une enceinte plus symbolique qu'efficace, ou par une datation plus haute, antérieure à la fixation du standard de la porterie à passage coudé dans le contexte ayyoubide dès la fin du XIIe siècle ? La seule comparaison pertinente est ici encore la porte de la place de Bourzey, où J. Mesqui a mis en évidence un premier parti d'accès frontal, abandonné en cours de chantier au profit d'un accès coudé masqué entre deux saillants. La même évolution poliorcétique se lirait donc à Afamiyya sur deux ouvrages distincts.

---

<sup>17</sup> Du moins au niveau conservé, la partie supérieure étant totalement dérasée.

## L'histoire médiévale d'Afamiyya

### La fin de la tutelle fatimide et la conquête franque (fin XIe-début XIIe s.)

En 485 H (1092-93), Afamiyya, qui dépendait de Half Ibn Mula'eb, émir de Homs, vassal du sultan fatimide d'Alep<sup>18</sup>, est enlevée par le frère du sultan seldjoukide Malikshah<sup>19</sup>. Ayant recouvré son titre en 489H<sup>20</sup> (1095-96), Half Ibn Mula'eb allait être assassiné en 499 H (1105-06) au cours d'un complot impliquant la cour du Sultan Ridwan<sup>21</sup>. Parvenus sous les murs de la ville dès 490 H (1096-97)<sup>22</sup>, les Francs entreprirent un premier siège en mai 1100 (Rajab 493), sans succès.<sup>23</sup> Ils devaient l'emporter cinq ans plus tard, guidés par la vengeance d'un fils de l'émir déchu : "Tancrede arriva à Afamiyya, y préleva une contribution et partit ; Musabbih ibn Half Ibn Mula'eb et quelques-uns de ses compagnons revinrent à lui et l'encouragèrent à prendre Afamiyya ; il revint, l'assiégea et l'obtint par capitulation le treizième jour de Muharram (25 septembre 1105)"<sup>24</sup>.

L'événement trouve peu d'échos chez les chroniqueurs occidentaux<sup>25</sup>. Pendant les quarante-quatre années de la domination franque, aucun événement significatif ne sera rapporté.

### La reconquête musulmane (milieu XIIe s.)

Au milieu du XIIe siècle, le sultan Nur al-Din entreprit une importante campagne de reconquête<sup>26</sup>.

En 1149, "...Nur al-Din laissa une partie de son armée devant (Antioche) pour la bloquer et empêcher qu'elle ne fut ravitaillée, il se porta avec le reste de son armée dans la région d'Apamée où s'était posté l'émir Salah al-Din avec un important détachement de l'armée pour l'assiéger et l'encercler ; (les assiégés) demandèrent l'aman, l'obtinrent sur leurs vies et livrèrent la place le huitième jour de rabi' I (26 juillet)..."<sup>27</sup>. L'événement est rapporté par nombre de chroniqueurs orientaux<sup>28</sup> mais les détails concernant les techniques poliorcétiques et la fortification de la citadelle font défaut, du fait de sa

---

<sup>18</sup> *Extraits du dictionnaire biographique du Tarih Halab*, Recueil des Historiens Orientaux des Croisades, III, p. 715.

<sup>19</sup> "(Tutush) prit Homs et emprisonna Half Ibn Mula'eb et ses deux fils, puis il se rendit à 'Arqa et la prit, puis il se rendit à Famiyya et s'en empara". Abu al-Fida', *Extraits de la Géographie*, Recueil des Historiens Orientaux des Croisades, I, p. 1.

<sup>20</sup> Ibn Maysar, *Extraits du Tarih*, Recueil des historiens orientaux des Croisades (RHOrc), III, p. 461.

<sup>21</sup> Ibn al-Atir, *Al-Kamil fi al-ta'rih*, RHOrc, I, p. 232-235.

Abu al-Fida', *Extraits de la Géographie*, id., I, p. 8.

<sup>22</sup> Sibte Ibn al-Jawzi, *Kitab Mir'at al-Zaman*, RHOrc, III, p. 517. Les sources ne précisent pas si les Francs ont occupé Apamée à cette date.

<sup>23</sup> "Bohémond le Franc se dirigea vers Qal'at Famiyya, combattit ses habitants pendant plusieurs jours et ravagea ses moissons, puis il partit..." Ibn al-Atir, *Al-Kamil fi al-ta'rih*, id., p. 204.

<sup>24</sup> Kamal al-Din, id., p. 594-595. Voir également : Ibn al-Atir, id., p. 232-235 ; Abu al-Fida', id., p. 8.

<sup>25</sup> Guillaume de Tyr situe l'événement en 1102, évoquant brièvement les troupes et l'utilisation de machines. Guillaume de Tyr, id., p. 435-36. Raoul de Caen mentionne l'encercllement d'Apamée par les troupes de Tancrede en 1105. Raoul de Caen, *Gesta Tancredi in expeditione Hierosolymitana*, RHOc, III, p. 715-16.

<sup>26</sup> En 1148-49 (543 H) : "... Nur al-Din avait déplacé ses troupes dans la région des territoires francs, s'était dirigé vers Afamiyya, avait triomphé d'un grand nombre de places fortes et de citadelles franques et avait fait prisonnier un grand nombre de Francs..." Abu Shama, *Kitab al-rawdatayn fi ahbar al-dawlatayn*, RHOrc, IV, p. 60.

<sup>27</sup> Abu Shama, id., p. 63.

<sup>28</sup> Ibn al-Atir, *Histoire des Atabecs*, RHOrc, II, p. 180 ; Abu al-Mahasin Yussuf, *Extraits du Kitab al-Nujum al-Zahra*, RHOrc, III, p. 504-505 ; Abu al-Fida', id., p. 29.

capitulation rapide. Comme le suggère M. Van Berchem, la citadelle dut alors faire l'objet de travaux de re-fortification, afin d'accueillir le grand nombre d'hommes et d'armes apportés par Nur al-Din : la place forte se trouvait en effet en position frontalière face aux territoires francs et au château croisé de Bourzey.

En 1157-58, la Syrie du Nord fut frappée par un très violent séisme : "...durant l'année 552, de violents tremblements de terre frappèrent la Syrie, Alep, Hama, Shayzar ; ...et Qal'at Famiyya s'effondra (dans le lac)..."<sup>29</sup>. Selon Paul Deschamps, Renaud de Châtillon tenta la même année de tirer parti de l'événement pour reprendre possession de la citadelle, et tint brièvement la position de Shayzar<sup>30</sup>. Un second séisme toucha la région en 1170. L'ampleur des destructions dut être considérable : observant que Qal'at Afamiyya n'est plus mentionnée par les chroniques parmi les places endommagées en 1170, J.-Ch. Balty suggère qu'elle devait avoir alors perdu jusqu'à son statut de place forte<sup>31</sup>.

#### **La possession ayyoubide (fin XIIe – début XIIIe s.)**

Pourtant, lorsque le sultan d'Égypte Salah al-Din entreprit en 1188 une campagne de reconquête des positions franques de Syrie, il remit hisn Barzayya, tombée le 23 août, "... à l'émir 'Izz al-Din Ibrahim Shams al-Din Muhammad ibn al-Muqaddam, seigneur de hisn Afamiyya..."<sup>32</sup>. Celui-ci tenait la place de son père, officier de Nur al-Din et de Salah al-Din, mort en février de la même année<sup>33</sup>.

En 1200-01 (597 H) "mourut (à Afamiyya) 'Izz al-Din Ibrahim ibn Muhammad ibn 'Abd al-Malik ibn al-Muqaddam et ses possessions, à savoir Manbij, Qal'at Najm, Famiyya et Kafertab revinrent à son frère Shams al-Din 'Abd al-Malik...ibn al-Muqaddam."<sup>34</sup>. En 1201-1202 (598 H), celui-ci doit céder Afamiyya, non sans résistance ni contreparties, au sultan d'Alep al-Malik al-Zaher Ghazi<sup>35</sup>.

L'écart de trois années entre cette cession et l'inscription de 1205-1206 (602 H), d'une part, la modestie de l'ouvrage qui la porte d'autre part, indiquent sans doute de l'intérêt relatif accordé dès cette date à la place parmi les possessions du sultan.

---

<sup>29</sup> Abu al-Mahasin Yussuf, id., p. 508.

<sup>30</sup> P. Deschamps : *La défense du comté de Tripoli et de la principauté d'Antioche*, Paris, Geuthner, 1976, p.120

<sup>31</sup> J.-Ch. Balty, *Apamée, mutations...*, op. cit. p. 184. L'auteur infère à cette succession de séismes la transformation du régime orographique de la vallée, fertile durant l'Antiquité et le Moyen-âge, et décrite comme un marais pestilentiel par les voyageurs modernes, jusqu'aux travaux d'assainissement de la seconde moitié du XXe siècle.

<sup>32</sup> Abu Shama, id., p. 372-73.

<sup>33</sup> Shams al-din Muhammad pourrait l'avoir lui-même reçue de Salah al-Din en 574 H (1178-79). Ibn al-Athir et Abu al-Fida, cités par M. Van Berchem, E.Fatio, op. cit. p. 192. D'autres auteurs font état d'une possession des Banu Muqaddam depuis 544 H (1149). Cf. J.-M. Roggers, *Apamaea medieval pottery* in Colloque Apamée 1972, Bruxelles.

Izz ed-Din perdra Bourzey en 1193, au profit de Nasr al-Din Mankawbars, émir d'Abu Qubeis et de Sahyoun.

<sup>34</sup> Abu al-Fida', id., p. 77 et Abu Shama, id., V, p. 146.

<sup>35</sup> Abu al-Fida', id., p. 79.

### **La fin de l'intérêt stratégique (fin XIIIe s.)**

L'inscription de 1256 (656 H) au nom du sultan al-Nasir Yusuf marque probablement le terme de la re-fortification d'Afamiyya. La place ne joua qu'un rôle secondaire dans les dernières années du sultanat ayyoubide d'Alep, années d'expansion vers le sud syrien et Jérusalem. Les sources n'évoquent pas davantage une éventuelle occupation mongole lors de la campagne de 1260. La prise de possession par les Mamelouks intervint avant l'année 1268, qui vit les troupes du sultan Baybars, marchant sur Antioche, faire halte à Afamiyya.<sup>36</sup> Les termes du traité conclu en 1283 par le sultan Qalawun avec les Francs montrent qu'il considérait Afamiyya comme possession de son sultanat<sup>37</sup>, en dépit de la tutelle accordée au gouverneur de Damas, Shams al-Din Sunqur al-Ashqar<sup>38</sup>, et qui lui sera retirée au plus tard en 1287. Au même titre que Bourzey et Sahyoun, Afamiyya devint une place de second ordre dans le cadre de la reconquête du littoral syrien par les Mamelouks. Les rares mentions des XIVe et XVe siècles la désignent comme un simple district de la province d'Alep<sup>39</sup>.

### **Un chantier seigneurial sur fondations antiques ?**

L'analogie des portes d'Afamiyya et de Bourzey incite, on l'a vu, à en attribuer la maîtrise d'ouvrage au clan Banu Muqaddam, qui tient les deux places en iqta après la campagne de Salah al-Din en 1188. Leur construction intervient probablement dans la dernière décennie du XIIe siècle, alors que le sultan d'Alep lui-même bâtit à Harim (1199), Qal'at Shughr (1199), puis à Qal'at Najm (1208) et dans sa ville même (porte de la citadelle, Bab al-Nasr (1213) sur l'enceinte urbaine ) une série d'ouvrages qui relèvent de la même recherche autour d'une expression renouvelée de la porterie fortifiée.

Le chantier d'Afamiyya renseigne d'abord sur l'étendue des destructions consécutives aux séismes de 1157 et 1170. L'absence des vestiges antiques et francs et la fragilité des témoins de l'occupation byzantine tardive conduisent à accorder foi aux chroniques les plus catastrophistes. La création du réduit a sans doute dès lors obéi à un principe d'urgence, visant à rétablir au plus vite un enclos sécurisé pour la résidence du seigneur et les revenus de l'iqta, au point le plus haut d'une ville en ruine. Il est formé d'un simple mur flanqué par la tour-porte intérieure et un saillant sur l'angle nord (tout n°7, premier état), au débouché du fossé intérieur dans les pentes du tell. L'angle sud reste encore défendu par les vestiges d'une porterie antérieure, bientôt renforcés par une fausse braie sur le front extérieur (Est). La même nécessité justifie encore le parti de retranchement de la tour-porte extérieure, première étape significative de la reconstruction de l'enceinte générale, dont le chantier s'étendra probablement sur plus d'un demi-siècle.

---

<sup>36</sup>Mufazzal Ibn Abi al-Fadail, *Histoire des sultans mamelouks*, Patrologiae Orientales, XII, 1919, p. 507-508.

<sup>37</sup>"La trêve comprend tous les Etats de notre seigneur le sultan al-Malik al-Mansur (...), Afamiyya et son territoire, ..." Muhyi al-Din ibn 'Abd az-Zahir, *Tashrif al-iyam...*, Ed. Murad Jamil, Le Caire, 1961, 2<sup>ème</sup> partie, p. 38.

<sup>38</sup>ibid, 1<sup>ère</sup> partie, p. 87.

En mettant en œuvre des solutions originales et adaptées, les émirs d'Afamiyya ne se contentent pas d'imiter la politique du récent sultan. Au contraire, ces expériences incitent à s'interroger sur le rôle des seigneuries d'origine zengide de Syrie du Nord dans l'élaboration de ces formules architecturales nouvelles, appelées à se standardiser dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle avec la reprise en tutelle directe des places de son domaine par l'héritier de Salah al-Din, mais dont les prémices sont à rechercher autant dans les forteresses byzantines de Syrie que dans les fortifications du fondateur de la dynastie au Caire<sup>40</sup>. Peut-être faut-il dès lors voir dans l'architecture du clan des Banu Muqaddam le souvenir des fortifications introuvables de Nur al-Din.

De 1202 à la fin du sultanat ayyoubide du Nord (ca 1260), le chantier d'Afamiyya se poursuivra par une campagne cohérente mais modeste sur le front nord-est de l'enceinte générale du plateau, pour s'achever progressivement par le front du Ghab, moins exposé, avec une série d'ouvrages de types plus divers, mais dont la conception reste originale et apparemment sans descendance directe dans les grands travaux de Damas ou Bosra. Même étendu dans la durée, ce dernier chantier maintiendra un gabarit et un rythme d'implantation des ouvrages réguliers.

On ne peut enfin éluder la question des fortifications antérieures - antiques, byzantines, franques ? - du tell d'Apamée, que les travaux médiévaux, pressés par la nécessité, n'ont vraisemblablement pas négligées. En l'absence de vestiges reconnus, plusieurs hypothèses ont été formulées quand au lien de l'enceinte urbaine du III<sup>e</sup> siècle avec sa probable citadelle : J.-Ch. Balty évoque deux enceintes indépendantes, la citadelle renforçant en son milieu le front occidental de la ville<sup>41</sup> ; P. Leriche propose de les relier par deux segments d'enceinte urbaine barrant les vallons et joignant au Nord et au Sud les murs de la citadelle<sup>42</sup>. Les restes d'un mur d'époque hellénistique ayant été mis en évidence sous le mur est de l'ambulacre du théâtre romain<sup>43</sup>, on sera tenté de formuler l'hypothèse d'un premier rempart qui, depuis ce point, franchissait le tell dans sa partie sommitale, mur de barrage simplement destiné à intégrer le point haut du site au périmètre fortifié de la ville<sup>44</sup>, et dont le réduit médiéval aurait remployé fondations et fossé (pl. VIII). Dans un second temps peut-être, ce segment haut de l'enceinte aura été doublé vers l'ouest par un mur régulièrement flanqué, établi à la limite du plateau, ses

---

<sup>39</sup>Berchem ( M. van ), Fatio ( E.), id., p. 193 et n. 7.

<sup>40</sup>Le principe de porterie "coudée" reste au Caire inscrit dans la formule de la porte entre deux saillants, issue du modèle fatimide (Burg al-Iman), et non de la tour porte.

<sup>41</sup>Ch. et J. Balty, "*Le cadre topographique...*", *op. cit.* p. 33.

<sup>42</sup>P. Leriche, *Le phénomène urbain dans la Syrie hellénistique*, in *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, IFEAD, 2000, LII, p. 104, fig.3.

<sup>43</sup>J. Barlet, *Travaux au théâtre*, in Actes du colloque Apamée, Bruxelles, 1972,

portes occupant les débouchés du fossé sommital devenu intérieur (premier état de porterie mis en évidence dans la tour n°3). Le quart oriental de l'enceinte médiévale serait alors implanté à l'intérieur des défenses de la ville antique ; on comprendrait ainsi pourquoi, bien qu'il constitue le front d'attaque de l'enceinte d'Afamiyya, il est resté dépourvu d'ouvrages de flanquement.

---

<sup>44</sup> Ce même parti de barrage du point haut se retrouve dans la première "citadelle" de la ville d'Ani (Anatolie orientale), ouvrage hellénistique sur un site d'occupation ourartéenne. Mais le principe d'implantation des défenses urbaines en haut de pente est aussi démontré par les remparts byzantins de Halabyie-Zénobia..